

Centre Régional AGRHYMET



Bulletin mensuel - Août 2021

Situation de la campagne agropastorale au 31 Août 2021

I. Situation météorologique

1.1 Evolution moyenne du Front Inter Tropical

Au cours du mois d'août 2021, le Front Inter Tropical (FIT) a poursuivi sa migration saisonnière vers le Nord sur la Mauritanie et le Mali. Par contre, sur le Niger et le Tchad un début de retrait est observé. En effet à la dernière décade d'août, le FIT a fait une progression latitudinale significative d'environ deux (2) degrés sur la Mauritanie et le Mali et un retrait de deux (2) à trois (3) degrés sur le Niger et le Tchad. Il se localise toujours sur la zone désertique des pays sahélienne suivant l'axe Nord Mauritanie, Nord Mali, extrême Nord Niger et Nord Tchad. Sa position moyenne mensuelle est de 18,6°N (Figure 1).

1.2 Situation pluviométrique

La pluviométrie du mois d'août se caractérise par une bonne répartition spatiale et temporelle des précipitations dans la sous-région. Globalement, les cumuls mensuels de précipitations vont de 25 mm dans la zone saharienne à plus de 300mm au Sahel et dans les pays du Golfe de Guinée. De façon spécifique, dans la bande pastorale de la zone sahélienne et localement dans la zone saharienne des cumuls de précipitations modérés (25 à 100 mm) ont été observés ; dans la bande agricole de la zone sahélienne, la bande Sahélo-soudanienne de l'Afrique de l'Ouest et du Tchad et dans les pays du Golfe de Guinée des cumuls de précipitations modérés à forts (100 à plus 300mm) ont été observés par endroits. Concernant, le littoral des pays du Golfe de Guinée, la petite saison sèche s'est installée avec des précipitations faibles par endroit.

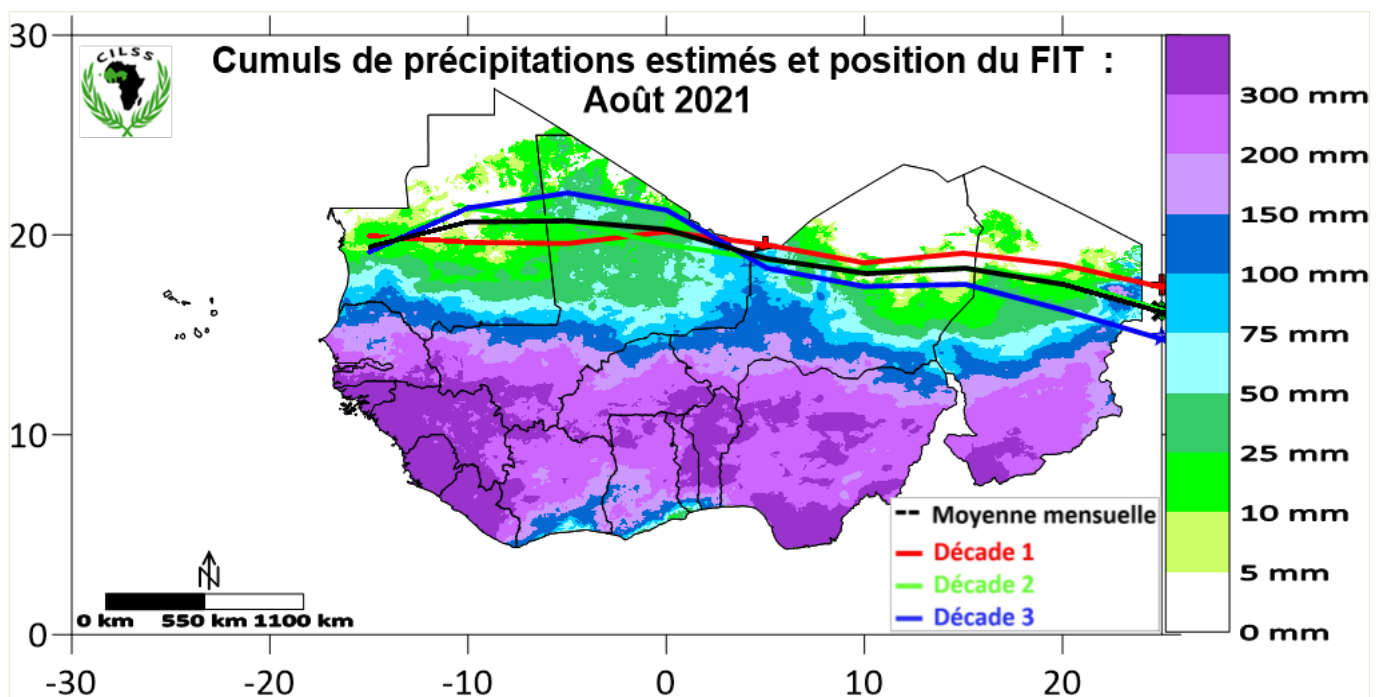


Figure 1.1 : Positions moyennes décadaires et mensuelles (décade 1 = rouge ; décade 2=verte et ; décade 3= bleue) et Cumuls mensuels de précipitations d'août 2021

Comparé à la normale mensuelle de la période 1991-2020, le cumul mensuel d'août 2021 est équivalent à modérément excédentaire (de 25 à 100mm) dans la quasi-totalité du Sahel à l'exception de Sud-est du Tchad, de la zone du Lac-Tchad au Tchad, Niger et Nigéria ; de la zone du Liptako-Gourma (zone des trois frontières Niger-Mali-Burkina), de la frontière Centre entre la Mauritanie et le Mali. L'anomalie de précipitation sur les pays du Golfe de Guinée est modérément positive à l'exception de l'Est du Nigéria, de la Sierra Léone et du Sud-est de la Guinée où les anomalies sont faiblement à modérément négatives (-25 à -100mm).

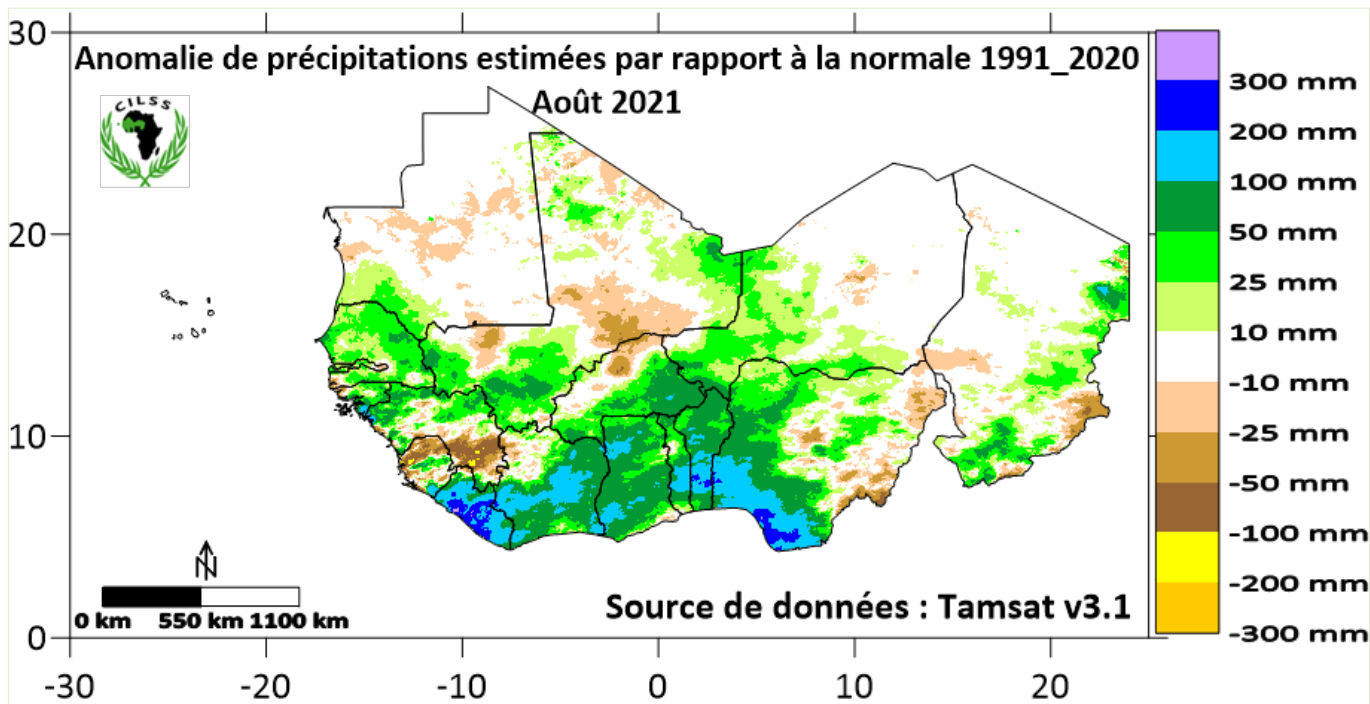


Figure 1.2 : Anomalies des cumuls mensuels de précipitations d'août 2021

Globalement, les cumuls saisonniers de précipitation en fin août, oscillent entre (i) 10 et 200mm dans la bande désertique des pays sahéliens (Nord du Tchad, du Niger, du Mali et de la Mauritanie), (ii) de plus de 200 à 750 mm dans la bande sahélienne et sahélo-soudanienne et enfin (iii) entre 800 et plus de 1000mm sur la Guinée Bissau, la Guinée, la Sierra Léone, le littoral de la Côte d'Ivoire et du Nigéria. Il est important de noter que les localités de la frontière entre la Côte d'Ivoire et le Ghana, du littoral Est du Ghana, du littoral du Bénin et du Togo ont enregistré des cumuls saisonniers de précipitations inférieurs ou égal à 500mm (figure 1.3).

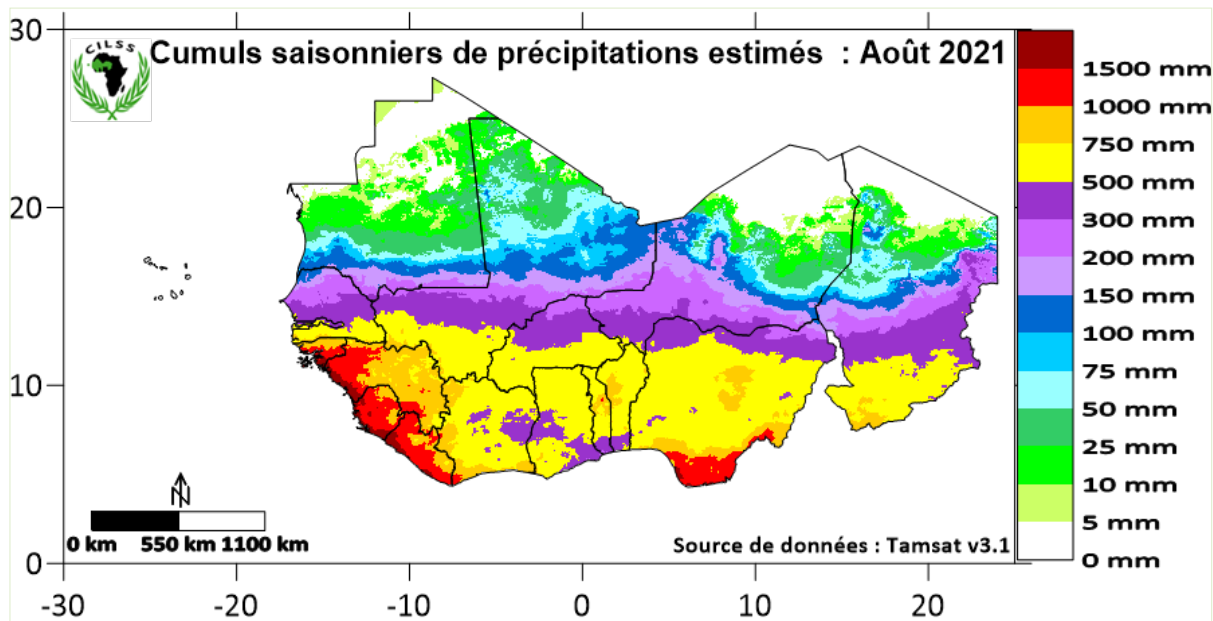


Figure 1.3: Cumuls saisonniers des précipitations estimées de 1er Février au 31 août 2021

Les anomalies saisonnières des précipitations en fin août 2021 montrent une situation très disparate sur les pays de l’Afrique de l’Ouest et du Tchad. Au niveau des pays du Golfe de Guinée, les anomalies montrent globalement des excédents de précipitation modérés à forts (entre 50 à 500mm) à l’exception de certaines localités de la Sierra Léone, du Sud-est de la Guinée, du Centre et de l’Est du Nigéria qui ont enregistré des déficits modérés atteignant par endroit 200mm. Au niveau des pays sahélien, des déficits de précipitation faibles à modérés (-10 à -100mm) ont été enregistrés sur le sud du Sénégal, la Mauritanie, le Nord-ouest et le Centre-est du Mali, le Nord du Burkina Faso et le Sud du Tchad. Ailleurs, des excédents globalement faibles à modérés (10 à 200mm) ont été enregistrés sur le Centre-nord du Sénégal, le au Sud-ouest du Mali, le Sud du Burkina Faso, la quasi-totalité du Niger, l’extrême sud et le Centre-est du Tchad (figure 1.4).

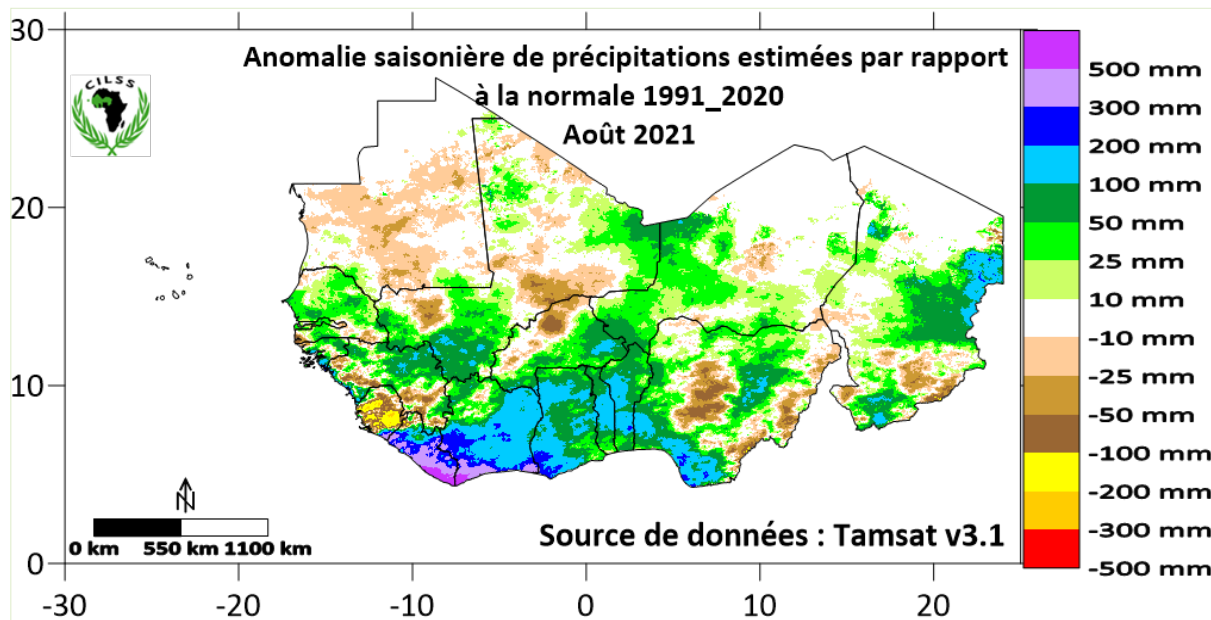


Figure 1.4: Anomalies saisonnières des précipitations estimées de février à aout 2021, comparées à la moyenne des cumuls de la même période de 1991-2020

1.3. Perspectives Pluviométrique

En perspective pour le mois de septembre, il est très probable que le FIT amorce sont retrait vers le Sud, surtout, sur l’Est du domaine (Centre et Est du Niger et sur le Tchad). Les quantités de pluies pourraient être faibles à modérées sur le Sud de la bande sahélienne ; moyenne à modérées sur la bande soudanienne, au Nord et au Centre des pays du Golfe de Guinée. Par ailleurs, sur la façade Est de l’océan Atlantique, notamment, sur la Guinée Bissau, la Guinée, le Liberia, la Sierra Leone, l’Ouest de la Côte d’Ivoire, mais aussi, sur le Sud du Nigeria et le Centre-est du Ghana, le Nord du Togo, des précipitations fortes pouvant dépasser 300mm par endroit sont attendues.

Aussi, les précipitations seront au-dessus de la moyenne sur les Sud-ouest du Niger, le Centre et l’Ouest du Burkina Faso, ainsi que, sur le Centre des pays du Golfe de Guinée. Les séquences sèches (nombre de jours consécutifs longs) seront plus longues sur l’Ouest (Mauritanie, Mali, Sénégal) et le Centre (Burkina Faso, Sud-Ouest Niger) de la zone Sahélienne et localement en Côte d’Ivoire et au Libera.

II. Situation hydrologique

La dynamique de montée des eaux entamée depuis juin, s'est poursuivie jusqu'en août. La situation hydrologique au 31 août indiquait des écoulements globalement excédentaires par rapport à la moyenne sur la période 1981-2010 considérée comme référence hydrologique (figure 2.1). En dehors de la portion malienne du haut bassin du Niger, les écoulements restent dans l'ensemble inférieurs à ceux de l'année 2020 à la même période. Pour ce qui est du niveau des plans d'eau des barrages, on note une poursuite de montée du niveau dans les barrages de Manantali (bassin du Sénégal) et de Sélingué (bassin du Niger). Toutefois, pour le Manantali, le niveau qui était inférieur à celui de la référence tout au long du mois, était devenu équivalent à celui-ci en fin du mois. Pour le barrage de Sélingué, le niveau est en moyenne équivalent à celui de l'année passée au cours du mois d'août. En ce qui concerne les barrages suivis au Burkina Faso, 10 déversaient l'excédent d'eau contre 12, l'année dernière à la même date.

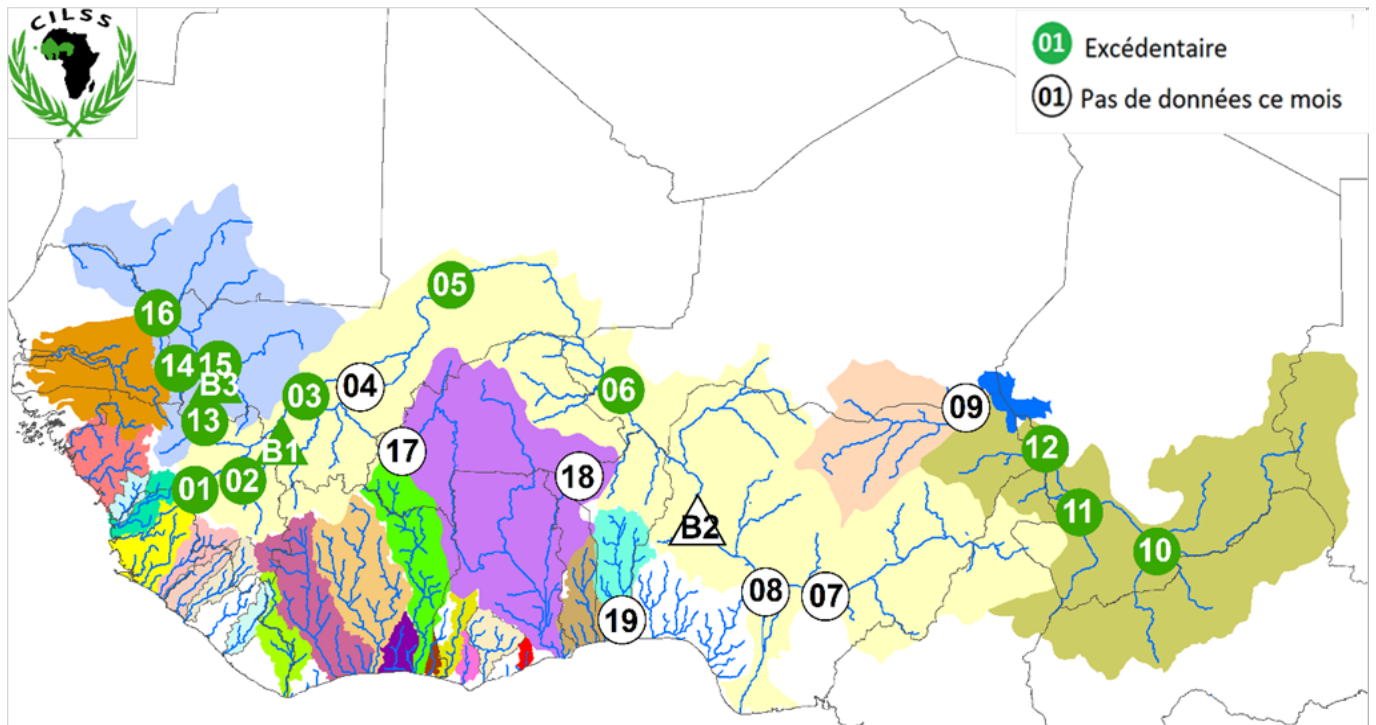


Figure 2.1 : Synthèse des écoulements moyens et niveau des plans d'eau pour le mois de juin par rapport à la normale 1981-2010 : Stations hydrométriques de 1) Faranah, 2) Kankan, 3) Koulikoro, 4) Douna, 5) Diré, 6) Niamey, 7) Makurdi, 8) Lokoja, 9) Bagara, 10) Sarh, 11) Bongor, 12) N'Djamena TP, 13) Daka Saidou, 14) Gourbassi, 15) Oualia, 16) Bakel, 17) Samendeni, 18) Porga, 19) Bonou ; Barrages de B1) Sélingué, B2) Kainji, B3) Manantali.

Dans l'ensemble du bassin du Niger, la situation hydrologique moyenne a été excédentaire. Dans la portion guinéenne du haut bassin du Niger les écoulements de l'année 2021 étaient inférieurs à ceux de l'année passée à la même période. Toutefois, au niveau du Milo à la station de Kankan (Guinée), les écoulements durant les deux premières décades du mois d'août étaient supérieurs à ceux de l'année dernière. Dans le haut bassin du fleuve Niger en territoire malien, à la station de Koulikoro, le volume moyen mensuel écoulé était équivalent (+2%) à celui de l'année 2020. Au niveau du bassin moyen du fleuve Niger à la station de Niamey, après une baisse des écoulements enregistrée au cours de la première décade, ceux-ci avaient évolués en dents de scie pour connaître une ascension à partir du 21 août jusqu'au 27 août (figure 2.2).

A la date du 31 août, le niveau d'eau maximum de la saison (depuis le 1^{er} juin) a été observé le 26 août et correspond à une cote de 518 cm pour un débit de 1607 m³/s. Il faut signaler que jusqu'à cette date, le niveau d'alerte jaune (530 cm) n'a pas été atteint. Alors que l'an dernier déjà à la date du 13 août, on avait enregistré un débit moyen journalier de 2614 m³/s dépassant le débit d'alerte rouge qui est de 2512 m³/s pour une cote de 620 cm.

Le volume cumulé écoulé à la date du 31 août 2021 est de 4,04 milliards de m³, en baisse de 55% par rapport à celui de l'année passée mais en hausse de 44% par rapport à celui de la normale (moyenne sur la période 1981-2010). Notons que le volume cumulé mensuel d'août représente 62% du volume cumulé enregistré depuis le début de la saison en juin. Le niveau d'eau du barrage de Sélingué a poursuivi sa montée pour se maintenir à partir de la dernière décade d'août au palier de 345,50 mètres, proche du niveau de l'année passée au 31 août.

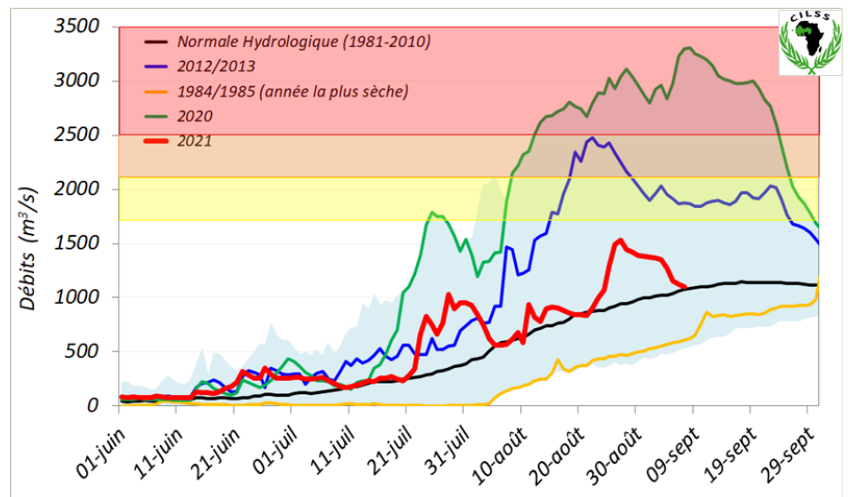


Figure 2.2 : Hydrogrammes comparés du fleuve Niger à la station de Niamey

Dans le bassin du Sénégal, la situation a été excédentaire par rapport à la normale hydrologique. Après une légère baisse des écoulements liée au répit des précipitations en mi-août, la montée des eaux s'est poursuivie avec plus de vigueur jusqu'en fin du mois. Les niveaux d'eau enregistrés sont inférieurs à ceux de l'année passée à la même période. Le niveau d'eau moyen à Bakel, qui était à un palier de 268 cm a connu une hausse suivant un gradient de 28 cm par jour jusqu'à 610 cm le 10 août (figure 2.3).

Le niveau d'eau du barrage de Manantali a poursuivi sa montée entamée le 29 juillet jusqu'en fin du mois d'août avec un gradient de 14 cm par jour. Ce gradient était de 22 cm par jour au cours de la 3e décade d'août (figure 2.4). Au 31 août, le niveau d'eau du barrage est de 199.28 mètres, soit un peu moins de 9 mètres du niveau normal d'exploitation et plus de 12 mètres au-dessus du niveau minimum d'exploitation (qui est 187 mètres et qui correspond à 3.4 milliards de m³, pour un plan d'eau de 275 km²).

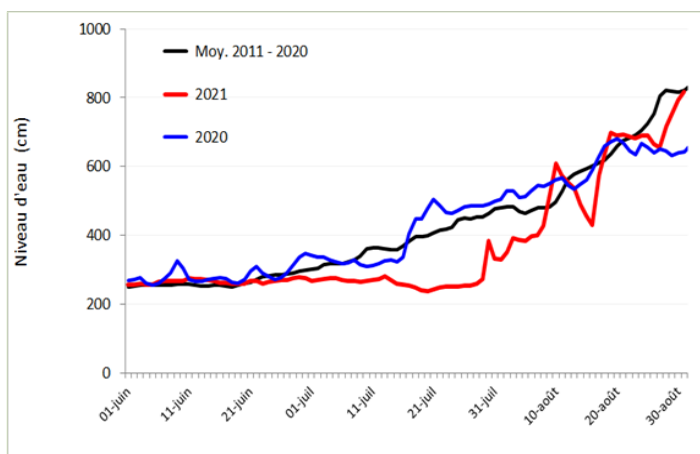


Figure 2.3 : Hydrogrammes comparés du fleuve Sénégal à la station de Bakel

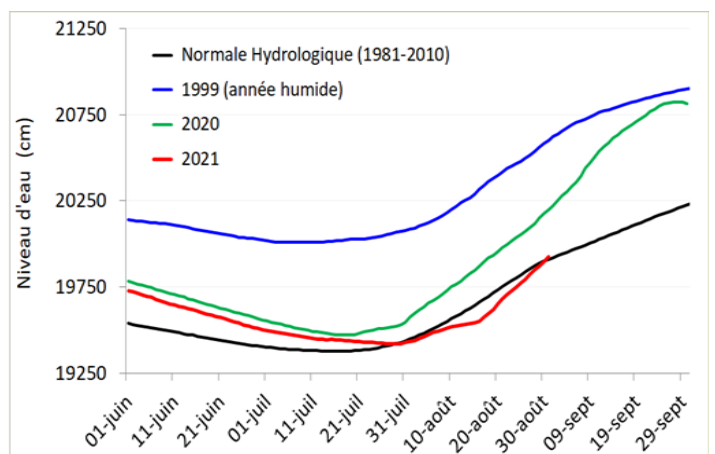


Figure 2.4 : Niveaux comparés du plan d'eau du barrage de Manantali au 31 août

Dans le système du Lac-Tchad, spécifiquement dans les bassins du Chari et du Logone, les écoulements ont été également excédentaires par rapport à la moyenne de la période 1981-2010. Après la confluence du Chari et du Logone au niveau de la station de N'Djamena TP, les écoulements moyens mensuels d'août ont été légèrement en dessous (-8%) de ceux de l'année passée.

En ce qui concerne les barrages au Burkina Faso, sur les 21 suivis pendant des années, 10 déversaient l'excédent d'eau contre 12 l'année dernière à la même date. Il s'agit des barrages de Ziga, Ouaga (2+3), Loumbila et Louda dans le bassin du Nakambé, de Moussodougou, Toussiana dans le bassin de la Comoé, de Vy dans le bassin du Mouhoun, de Seytenga, Liptougou, et Tapoa dans le bassin versant du Niger. Aussi bien cette année que l'année passée, presque deux tiers des barrages sont remplis à plus de 75% de leurs capacités de stockage et 95% sont remplis à plus de 25% de leurs capacités. Tous ces 21 barrages contiennent une quantité d'eau équivalente à au moins 10% de leurs capacités de stockage (figure 2.5). Parmi les 3 barrages récemment suivis (Guitti dans le bassin du Nakambé, Yakouta dans le bassin du Niger et Samendéni dans le bassin de la Comoé), 2 déversaient l'excédent tandis que Guitti est à 50% de sa capacité de stockage à la fin du mois d'août 2021. Plus de la moitié des retenues d'eau du bassin du Nakambé connaissent un déficit de remplissage par rapport à l'année précédente à la même date.

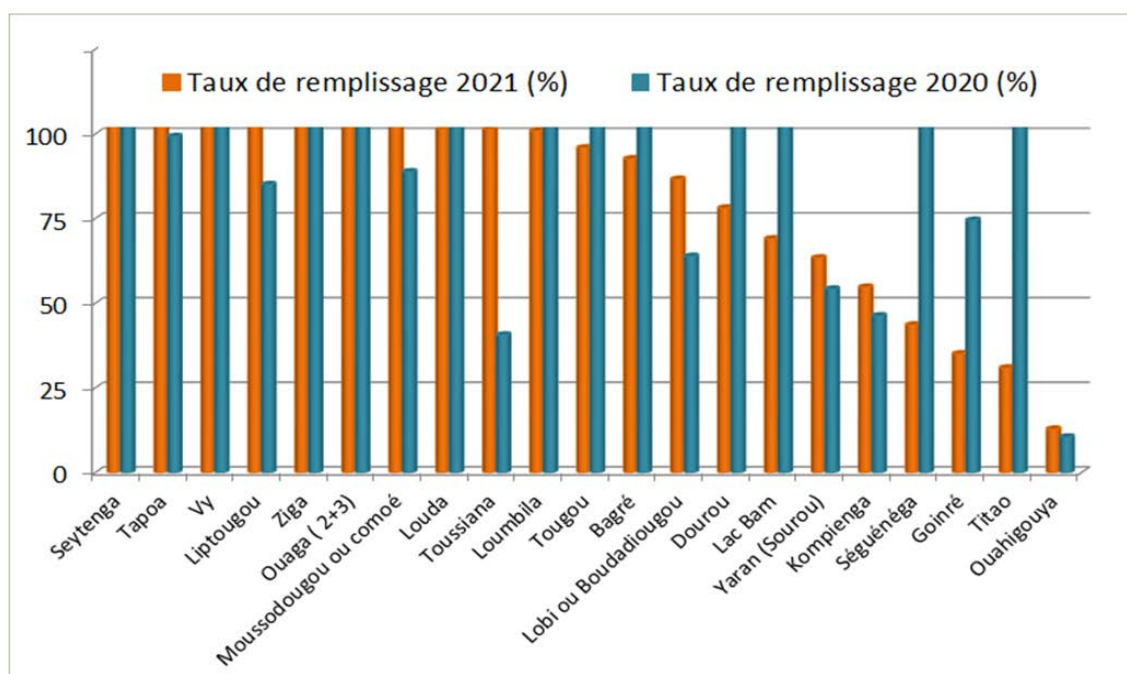


Figure 2.5 : Taux de remplissage des barrages suivis au Burkina Faso (source : DGRE-Burkina)

Le mois d'août est réputé être le mois le plus pluvieux dans la zone sahélienne et soudano-sahélienne. Il a été certes moins pluvieux que celui de l'année 2020 notamment dans le bassin moyen du fleuve Niger, mais quelques zones ont fait l'objet d'inondation dans d'autres bassins. En perspectives, le mois de septembre pourrait être caractérisé par une poursuite de montée des eaux notamment dans la zone soudanienne. Cette situation appelle à une attention particulière sur le risque d'inondation des zones sensibles.

III. Situation des cultures

- Les conditions pluviométriques erratiques auraient entravé la mise en place effective des semis des céréales pluviales en début de la saison 2021 ;
- Les stades phénologiques actuels varient selon les zones agroécologiques, les variétés et les dates de semis, avec une prédominance de la grainaison-maturation-récolte dans les zones soudaniennes et sahélo-soudaniennes, de l'épiaison-floraison-grainaison dans le Sahel Centre, de montaison-épiaison-floraison dans le Sahel Ouest et de montaison avancée dans le Sahel Est ;
- Les rendements des cultures pluviales seraient à prédominance moyens à inférieures aux valeurs moyennes des 4 dernières années dans les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel ;
- Les premières récoltes de maïs, d'arachide et de voandzou frais venant des zones soudano-sahélienne et soudanienne étaient sur le marché depuis début août 2021.

3.1. Situation phénologique

En 2021, les zones agricoles des pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest ont connu des conditions pluviométriques relativement erratiques caractérisées par des séquences sèches longues au démarrage de la saison ayant perturbé l'installation des cultures dans certaines localités. En dépit du retard provoqué par cette situation dans la mise en place des cultures, les semis ont tout de même été effectifs pour toutes les cultures pluviales avant la fin du mois de juillet, dans tous les pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, exceptées quelques localités situées dans des zones de cultures marginales. Les déficits hydriques observés en début de saison et les retards de semis qui ont suivi ont surtout concerné des localités du Sahel Est (au Niger et au Tchad), du Sahel Ouest (en Mauritanie, au Nord-ouest Mali et dans extrême Nord Sénégal) et quelques zones isolées des pays côtiers du Golfe de Guinée.

Actuellement, les céréales sont à des phases phénologiques différentes selon les zones agroécologiques, les variétés et les dates de semis. Pour les tous premiers semis de mil et de sorgho, les phases prédominantes sont la montaison-épiaison dans le Sahel Est et la partie Extrême Nord du Sahel Ouest, l'épiaison-floraison-grainaison dans le Sahel Centre et Ouest, la grainaison-maturation dans les zones soudaniennes et sahélo-soudaniennes et la récolte dans les zones plus au Sud. Quant à la culture du maïs, les épis frais des premiers semis (faits en zones soudaniennes et sahélo-soudaniennes) étaient sur le marché depuis le mois de juillet. Les semis non encore récoltés de cette culture seraient aussi en phases prédominantes d'épiaison-grainaison-maturation, au 31 août 2021.

Quant aux légumineuses comme le niébé, l'arachide et le voandzou, elles seraient également à des phases de croissance et de développement variées, notamment dans la zone sahélienne et celle sahélo-soudanienne, où elles seraient à des stades prédominants allant de la ramification avancée à la floraison-formation des gousses, voire la maturité pour les semis précoces de mai à début juin. En effet, les gousses fraîches d'arachide et de voandzou sont sur le marché depuis début août 2021.

3.2. Niveau de satisfaction des besoins en eau

A la date du 31 août 2021, les besoins en eau des céréales pluviales comme le mil, le Sorgho et le maïs étaient très bien satisfaits dans presque toutes les zones agricoles du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (figure 3.1), sauf dans certaines localités de la bande sahélienne où ils étaient moyens à mauvais, voire très mauvais notamment au Centre Tchad, dans les parties Nord des régions de Zinder et de Tillabéry (au Niger) et de Dori (au Burkina Faso). Outre les séquences sèches longues observées par endroit en début de saison, il faut noter les situations d'excès d'eau (fortes pluies) ayant occasionné des ruissellements et des inondations qui auraient causé des dégâts (graves par endroit) ou des pertes totales des cultures situées dans les zones inondées (notamment dans le Nord Ghana et le Nord Nigeria) ou sur les parcours des écoulements des eaux de pluies.

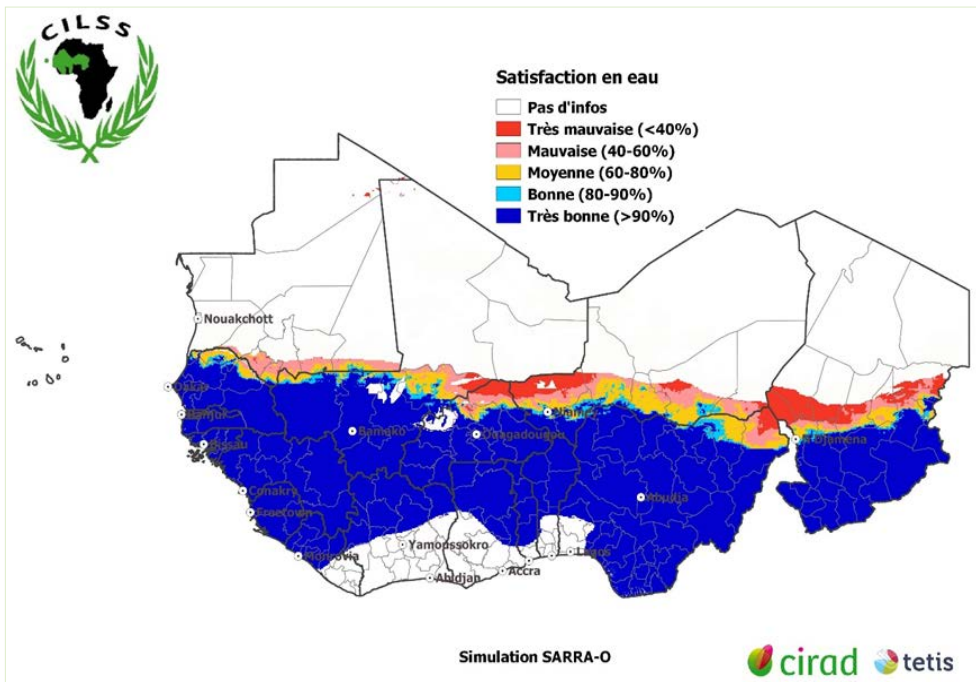


Figure 3.1 : Niveau de satisfaction des besoins en eau d'une céréale pluviale comme le mil photopériodique, dans les pays de l'espace CILSS/CEDEAO. Situation du 31 août 2021

3.3. Stock d'eau dans le sol (zone racinaire des cultures)

Au 31 Août 2021, le stock d'eau dans la zone racinaire des céréales pluviales était en prédominance supérieur à 100mm, dans les pays côtiers tel que le Nigeria (au Sud et au Centre), le Togo, le Bénin, le Ghana et la Côte d'Ivoire, le Libéria (notamment dans leurs parties Nord), en Sierra Léone, en Guinée Bissau, et dans les parties Sud certains pays sahéniens, tel que le Sénégal, le Mali, le Burkina Faso et le Tchad (Figure 3.2).

Partout ailleurs, les stocks d'eau dans le sol ont varié entre 0 à 80mm, avec une prédominance des petites valeurs (0 à 40mm) dans la bande sahéenne.

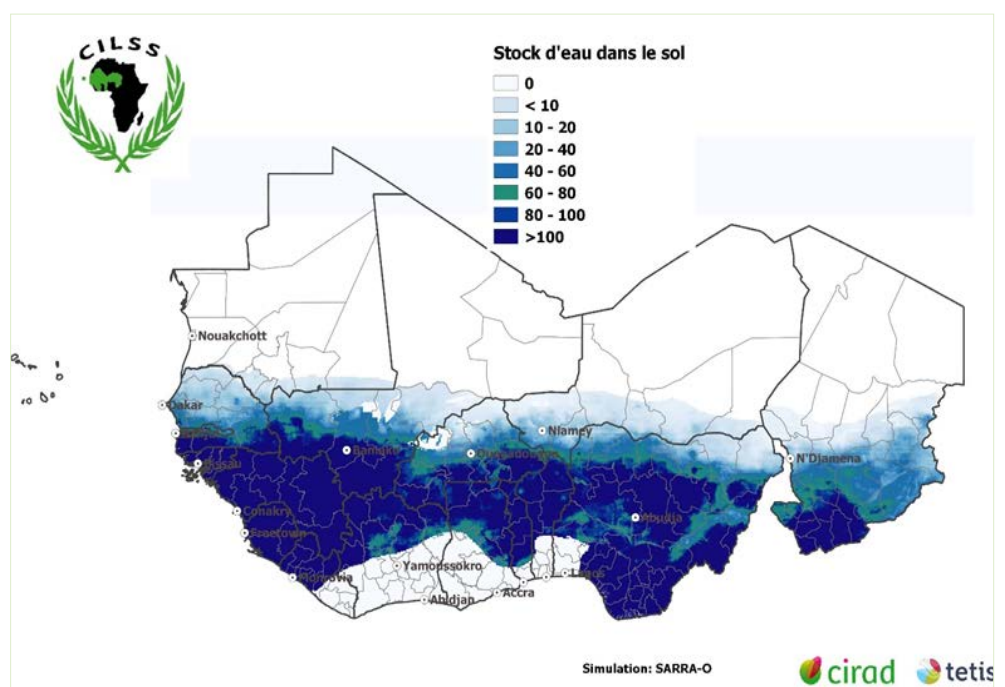


Figure 3.2 : Stock d'eau dans la zone racinaire des céréales pluviales dans les pays de l'espace CILSS/CEDEAO. Situation du 31 juillet 2021

3.4. Anomalies des rendements prévus

Les anomalies des rendements prévus au 31 août 2021 pour les céréales pluviales comme le mil, le sorgho et le maïs de 90 jours montrent que la saison agricole 2021 promet des situations d'excédents (de +10 à +20 %) par rapport aux rendements moyens des quatre (4) dernières années (2017-2020), notamment dans certaines zones du Niger (régions de Tahoua et de Diffa et dans quelques petites localités des régions de Maradi, Zinder, Dosso et Tillabéry), du Tchad (notamment au Sud et à l'Est), du Mali (au Centre et au Sud-ouest), du Burkina Faso (notamment au Centre et au Sud), du Sénégal (au Nord et au Sud), de la Guinée Bissau, de la Guinée (notamment au Centre et au Nord) de l'extrême Est Gambie, du Nigéria (notamment au Centre, à l'Est et au Nord), des parties Nord du Bénin, Togo et Ghana, du Libéria et de la Siéra Léone (figures 3.3 et 3.4). Ces figures montrent que pour les céréales pluviales de 90 jours, les rendements prévus seraient déficitaires de -10 à -20%, dans presque toutes les autres zones de culture au Sahel, notamment dans la partie Ouest du Niger, Centre Tchad, Centre-nord Mali, Centre Sénégal, Nord Burkina Faso, Sud Guinée, les parties Sud du Bénin, Togo et Ghana et sur presque tout le territoire de la Côte d'Ivoire. Les deux figures montrent que les zones de déficit de rendements sont plus étendues pour le mil que pour le sorgho 90 jours.

S'agissant des variétés photopériodiques de sorgho et de mil, les prévisions montrent que leurs rendements seraient équivalents à majoritairement meilleurs aux valeurs moyennes des quatre (4) dernières années dans leurs principales zones de cultures, en l'occurrence les zones sahélo-soudanienne et soudanienne des pays de l'Afrique de l'Ouest (figures 3.5 et 3.6). Les quelques zones où les rendements de ces variétés photopériodiques seraient déficitaires sont surtout situées dans le Sud-ouest Nigéria, le Sud-est Ghana, des parties Centre du Libéria, de la Sierra Léone et de la Guinée. Les zones de déficit situées dans la partie sahélienne, notamment dans le Centre-est Tchad, l'Ouest du Niger, le Centre-nord Mali, le Nord Burkina Faso et le Centre Sénégal, peuvent ne pas être considérées, du fait que ces variétés photopériodiques à cycle long (à moins qu'elles ne soient des variétés traditionnelles conservées par les paysans) sont rarement vulgarisées dans ces zones où la saison des pluies est plus courte.

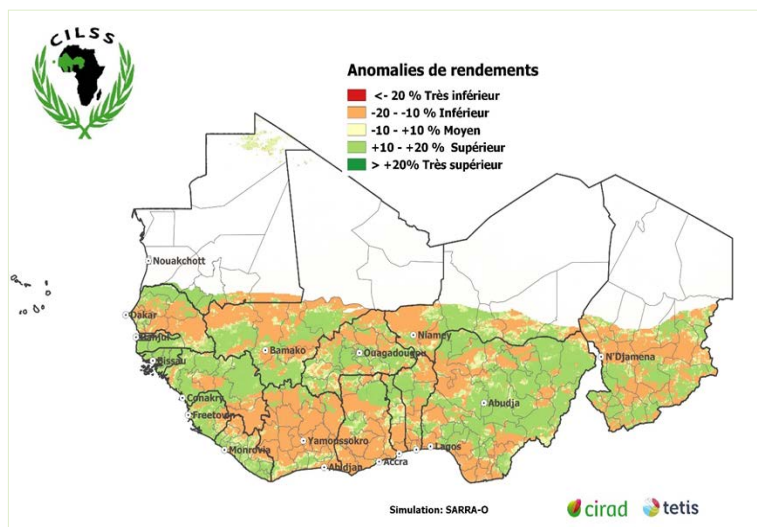
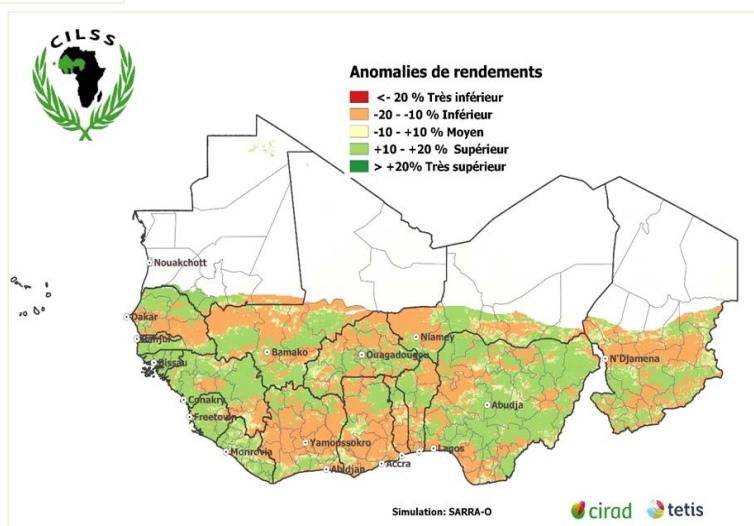


Figure 3.3 : Anomalies des rendements prévus pour un mil de 90 jours, dans les pays de l'espace CILSS/CEDEAO. Situation du 31 août 2021

Figure 3.4 : Anomalies des rendements prévus pour un sorgho de 90 jours, dans les pays de l'espace CILSS/CEDEAO. Situation du 31 août 2020



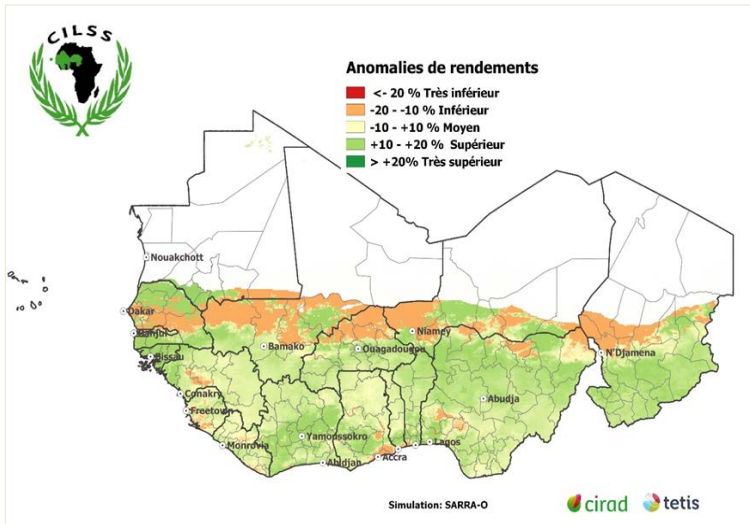
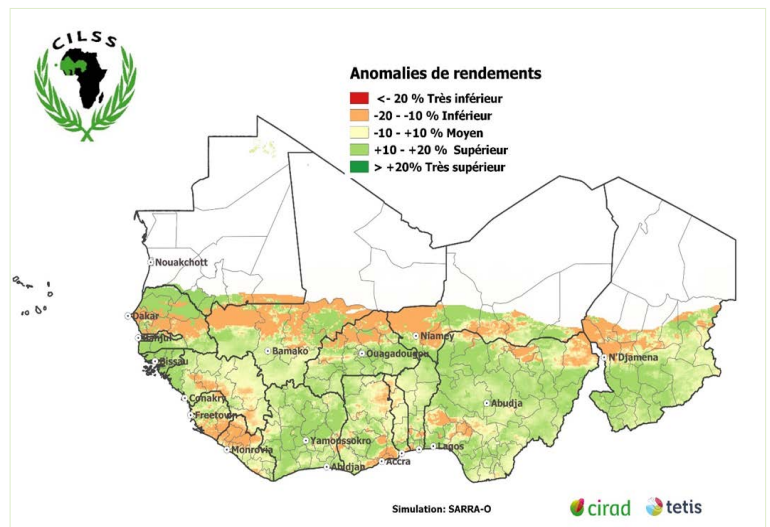


Figure 3.5 : Anomalies des rendements prévus pour un mil photopériodique, dans les pays de l'espace CILSS/CEDEAO. Situation du 31 août 2020.

Figure 3.6 : Anomalies des rendements prévus pour un sorgho photopériodique, dans les pays de l'espace CILSS/CEDEAO. Situation du 31 août 2020.



Quant au maïs de 90 jours, la figure 3.7 montre que ses rendements seraient (comme le le mil et de sorgho de 90 jours) supérieurs (de +10 à +20 %) aux rendements moyens des quatre (4), notamment dans des zones Niger (des localités des régions de Tahoua, Maradi, Zinder et de Diffa), du Sud et Est Tchad, du Centre et Sud-ouest Mali, du Centre et Sud Burkina Faso, du Sud et Nord Sénégal, de la Guinée Bissau, du Centre et Nord Guinée, de l'extrême Est Gambie, du Centre, Nord-est et Nord-ouest Nigéria, des parties Nord du Bénin, Togo et Ghana, du Libéria et de la Siéra Léone. Par contre les rendements du maïs de 90 jours seraient déficitaires de -10 à -20% dans presque toutes les autres zones de culture situées au Sahel et dans les zones plus humides (zone sahélo-soudanienne et soudanienne) comme le Sud Guinée, les parties Sud du Bénin, Togo et Ghana et sur presque tout le Centre Côte d'Ivoire.

NB : Ces anomalies de rendements ont été estimées dans l'hypothèse que la saison des pluies 2021 va se poursuivre conformément à la situation moyenne des années 2017-2020 et, ceci sans tenir compte des risques de pertes de rendements liés aux attaques phytosanitaires et aux inondations.

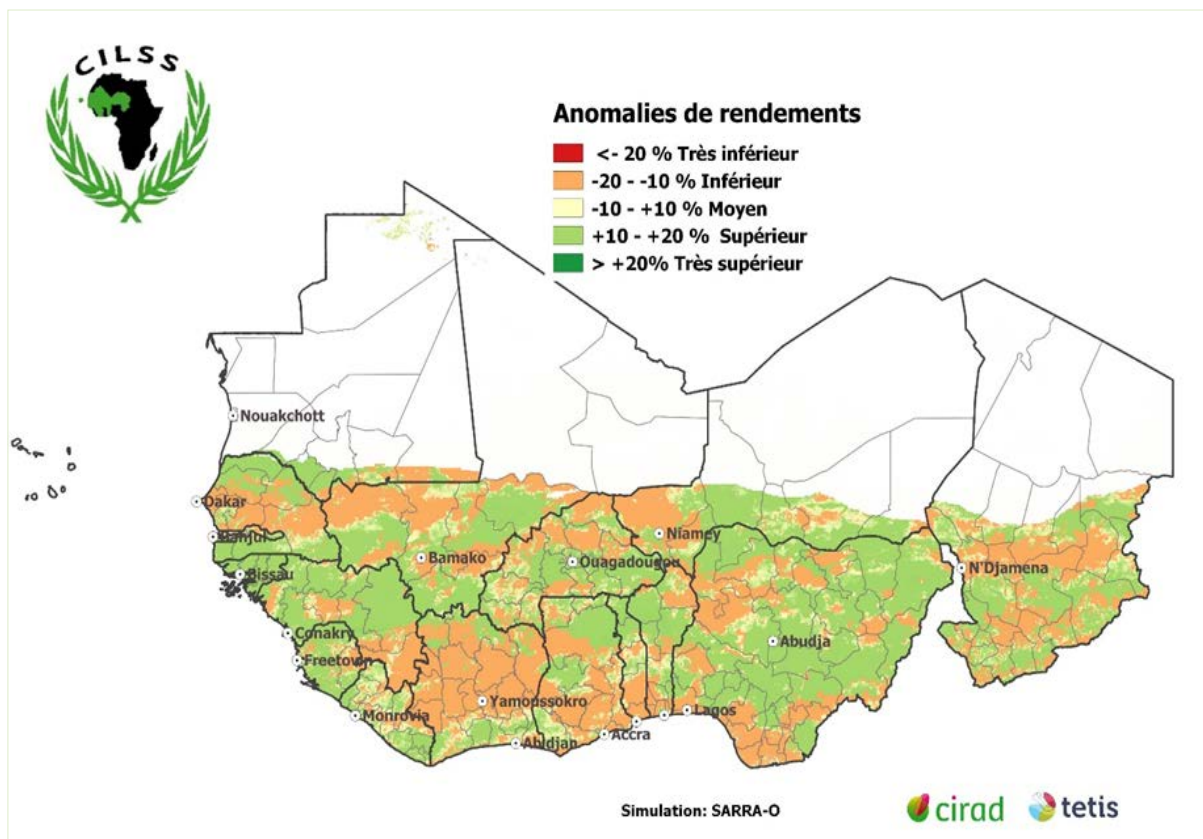


Figure 3.7 : Anomalies des rendements prévus pour un maïs de 90 jours, dans les pays de l'espace CILSS/CEDEAO. Situation du 31 août 2020.

En synthèse, cette année, hormis les incidences enregistrées dans certaines localités en lien avec les séquences sèches qui ont été assez longues vers le début de la saison, les inondations et les attaques phytosanitaires (foreuses de tiges, mineuses d'épis, criquets, etc.), les conditions pluviométriques ont été globalement moyennes pour tout au moins ne pas compromettre les productions des céréales pluviales dans les pays de l'espace CILSS/CEDEAO, sauf dans quelques localités du Sahel (notamment dans l'Ouest Niger, Centre-Nord Mali, Sud-est Mauritanie, Centre Sénégal Centre Côte d'Ivoire) où des rendements inférieurs aux moyennes des 4 dernières années sont attendus.

Si la saison des pluies se poursuit normalement jusqu'en début octobre, la situation des déficits ainsi estimés pourrait s'améliorer notamment dans les localités sahéliennes où le cycle des cultures n'est pas encore à terme. Toutefois, la vigilance doit être maintenue haute, vis-à-vis des risques liés à d'autres éventualités d'inondations et d'attaques de ravageurs sur les cultures.

4.2. Situation des autres nuisibles des cultures

La chenille légionnaire d'automne

A l'issue des prospections conduites au cours du mois d'août dans certains pays, le taux de prévalence est de 40% dans le département de l'Alibori au Bénin. En Guinée, il varie de 16 à 38% dans le district de Bokè, 2 à 22% dans celui de Faranah, 6 à 46% à Kankan, 12 à 74% à Kindia et 8 à 40% à Labé. Les dégâts sont jugés faibles à modérés dans toutes les zones prospectées.

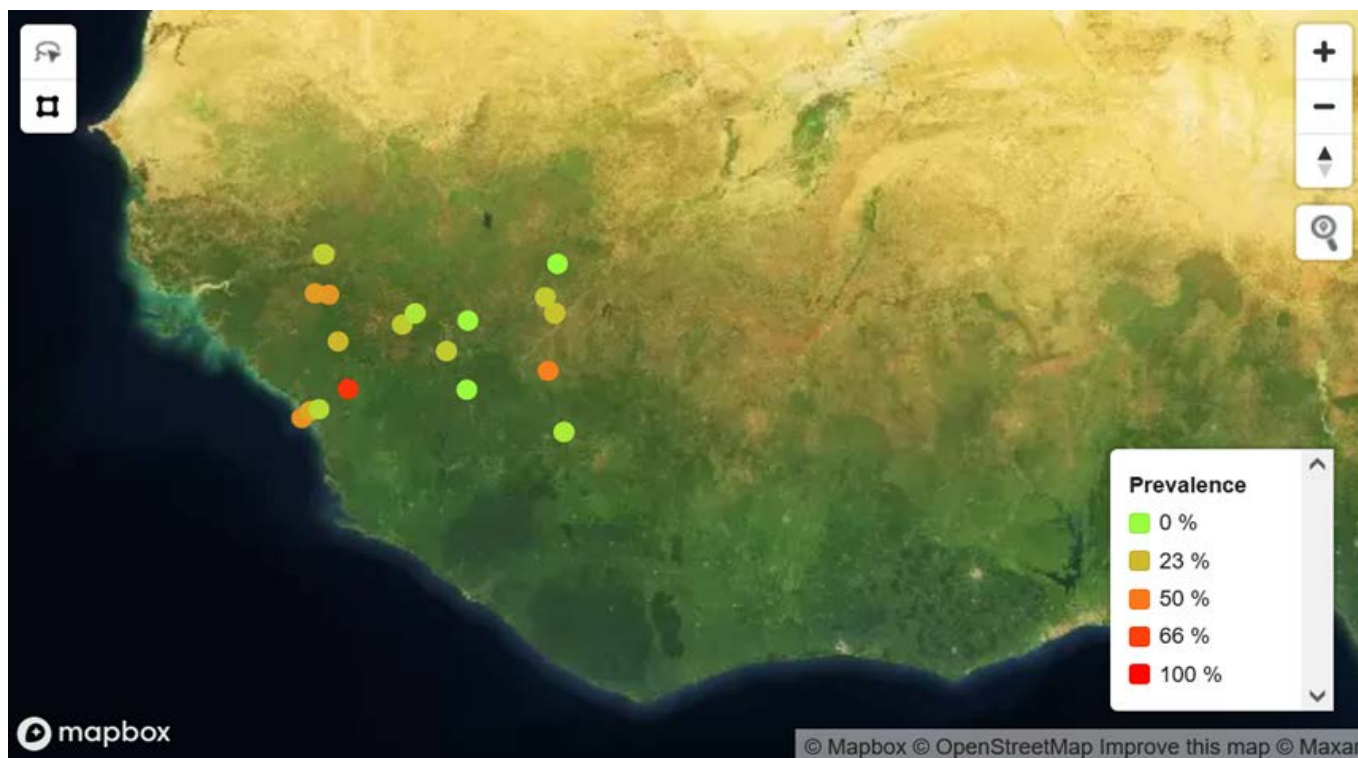


Figure 4.3 : Taux de prévalence de la CLA dans les zones prospectées – Août 2021

Prévisions

Une reproduction du Criquet pèlerin à petite échelle entraînera une légère augmentation des effectifs en septembre dans les zones de pluie du sud et sud-est de la Mauritanie ; dans les plaines du Tamesna et les montagnes de l'Aïr au Niger ; dans l'Adrar des Iforas, la vallée du Tilemsi, le Timétrine et le Tamesna au Mali ainsi que dans les zones de pluie récente du Kanem dans le nord-est du Tchad.

La faible prévalence de la chenille légionnaire observée dans la plupart des pays au cours de cette campagne présage d'une faible incidence de l'espèce sur la culture du maïs au cours de cette saison.

Recommandations

- II. Poursuivre et intensifier les opérations de surveillance entamées dans les aires grégarigènes des pays de la ligne de front;
- III. Assurer la surveillance continue des zones de prévalence modérée à forte afin d'adopter des mesures visant à réduire les populations de la chenille et anticiper sur les dégâts qui pourraient survenir consécutivement.

V. Situation pastorale

- Sur la partie Ouest du Sahel notamment en Mauritanie dans les communes de : Magta-Ladger, Guérou, Bakeol, Moudjaria, Tidjirkja, Kiffa, Tamchakett, Mederdra, Koubeni, Nema, Amburj, Bassikounou, Aioun ; au Sénégal, dans les régions de : Saint louis, Louga, Diourbel, la situation pastorale mérite une attention particulière. Les conditions de croissance de la végétation ont été particulièrement défavorables à cause de l'installation tardive de la saison des pluies et les séquences sèches dépassant souvent 15 à 20 jours ;
- Au centre du Sahel : au centre du Mali notamment dans les régions de Tombouctou, de Gao et de Kidal, de grandes plages de mauvaises productions fourragères sont observées. Cette situation s'explique par les mauvaises conditions de croissance de la végétation dues aux séquences sèches cumulées juillet-août de plus de 40 jours par endroit ;
- Dans la partie Est du Sahel, la masse végétale produite est équivalente, voire supérieure à la médiane de la période 2016-2020. Toutefois, des plages déficitaires sont observées au Niger, à Agadez (In Gall et Aderbissinat), Zinder (Tasker et Tanout) et Diffa (Bosso Kabalewa, N'Gourti) ; au Tchad dans les régions du Fitri, Nokou, Barl El Gazal, Kanem, Batha Est et Ouest, Ennedi.

5.1. Situation générale

Au 31 août 2021, la situation pastorale est globalement bonne dans les zones pastorales du Burkina, dans la moitié ouest du Niger et dans l'extrême Est du Tchad. Elle est caractérisée par une bonne disponibilité du fourrage vert et d'eau de surface pour l'abreuvement du bétail sur cette partie pastorale des pays du front sahélien. En effet, dans ces zones, suite aux précipitations abondantes enregistrées pendant la première phase de la saison des pluies, une nette augmentation de la productivité de la végétation et un bon remplissage des mares et autres points d'eau ont été observés.

En revanche, pour les régions de la moitié Ouest du Sahel, surtout pour les pays de la façade atlantique, on a observé un retard important de la croissance et du développement de la végétation. Ces déficits étaient dus à une mauvaise installation de la saison des pluies notamment le retard et les séquences sèches. Dans ces zones, un léger déficit fourrager peut avoir de lourdes conséquences négatives sur le secteur pastoral. La production de biomasse ne dépasse guère les 10-40 % du potentiel de croissance. Par endroit, on y observe des étendues qui n'ont pas encore enregistré une émergence significative de la végétation, soit 0-50 kgMS. ha-1 (figure 5.1), ce qui signifie qu'il n'y a pas d'émergence de végétation pour affirmer que les animaux ont accès à l'herbe verte. Cependant, à partir de la deuxième décennie du mois d'août, il est observé, une nette amélioration des conditions météorologiques qui favorise progressivement la disponibilité du fourrage.

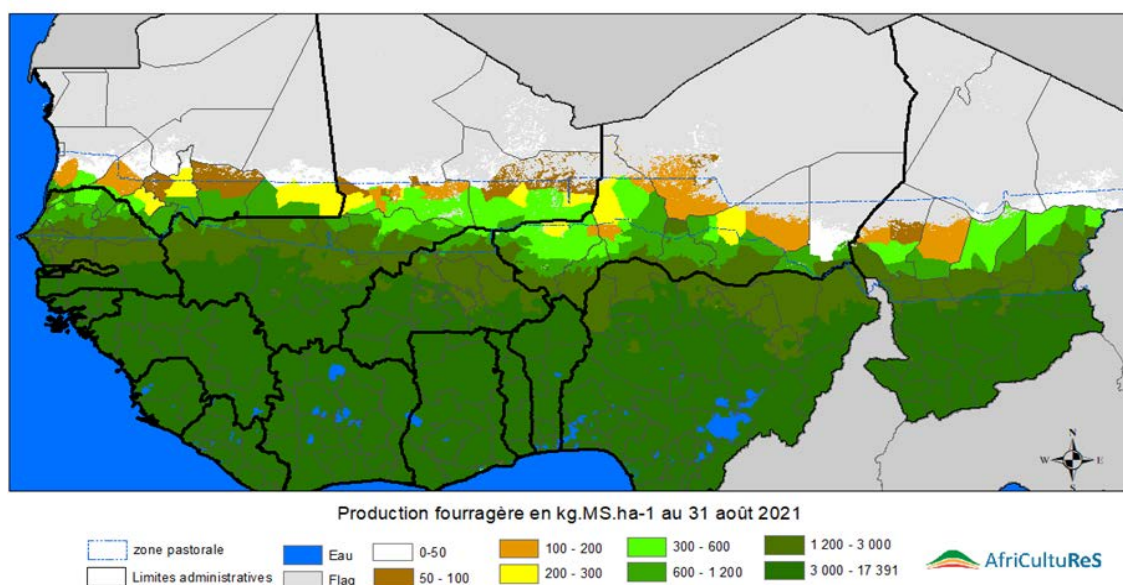


Figure 5.1 : Production de biomasse fourragère en Kg.MS.ha-1 au 31 aout 2021

Les comparaisons de la production fourragère au 31 août 2021 à la Médiane des cinq (5) dernières années et à l'année dernière à la même période, mettent en évidence des déficits fourragers importants en Mauritanie, au Sénégal et par endroit : au Niger notamment dans les zones pastorales et agropastorales des régions de : Agadez, Maradi, Diffa et Zinder; au Mali dans les régions pastorales du Centre Gao Tombouctou et ; au Tchad dans les régions du Lac, Fitri, Nokou, Barl El Gazal, Kanem, Batha Est et Ouest, Ennedi. (Figures 5.2). Par ailleurs, on a enregistré une production de masses végétales équivalentes, voire supérieures à la production médiane des cinq (5) dernières années et à celle de l'année dernière. La poursuite des pluies a permis une amélioration significative de la situation pastorale. Le pâturage herbacé est disponible sur les parcours, et est accessible à toutes les catégories d'animaux.

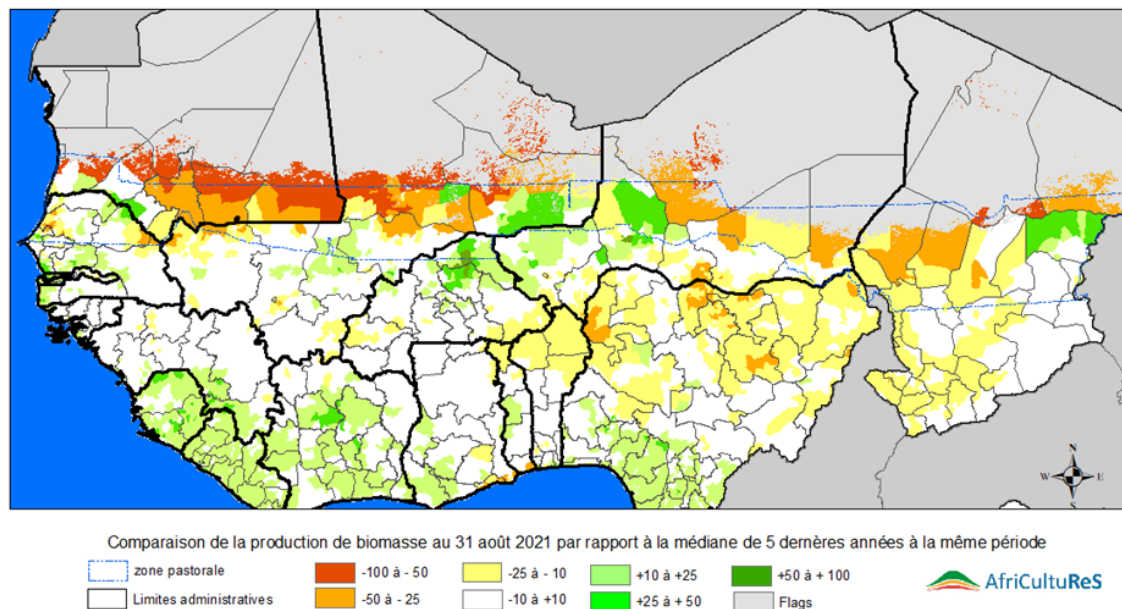


Figure 5.2 : Comparaison de production de l'année 2021 à la médiane des cinq (5) dernières années

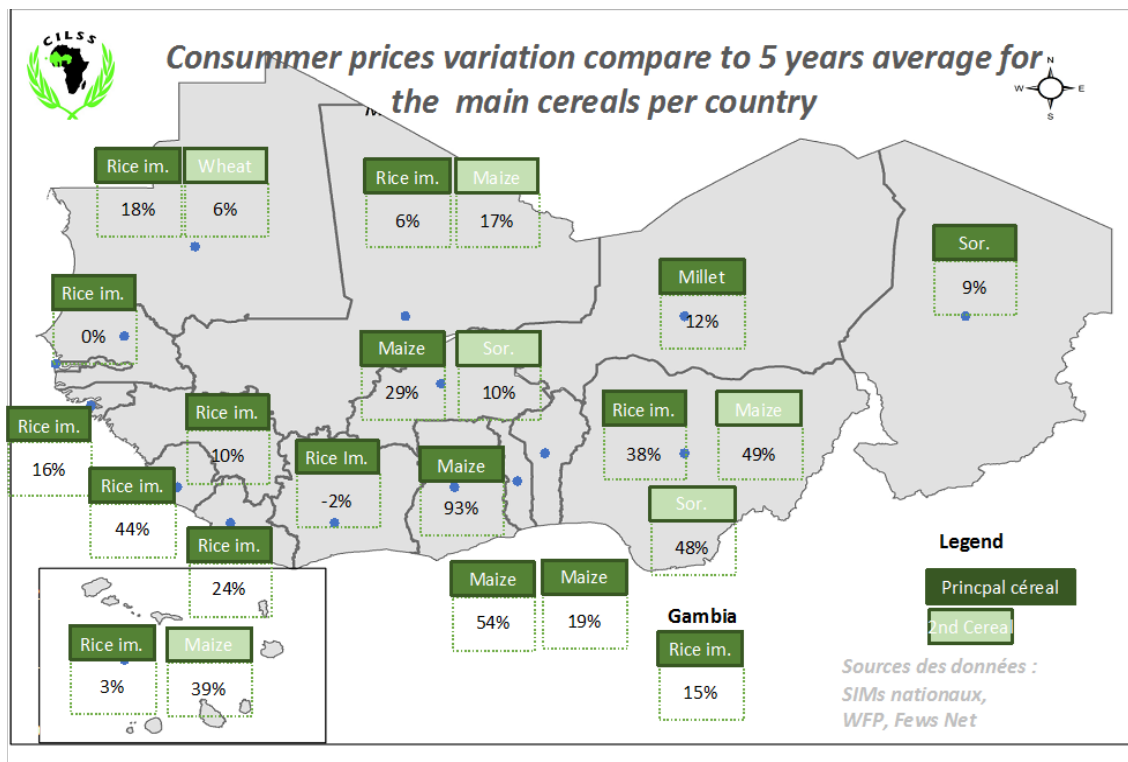
VI. Situation des marchés des céréales

Le mois de juillet 2021 est le deuxième mois de la période de soudure dans les zones sahélienne et soudanienne de la région. Du point de vue régional, elle s'est caractérisée par une hausse importante des prix des céréales de l'ordre de 16% par rapport à l'année dernière et 46% comparativement à la moyenne des 5 dernières années. Cette hausse est ressentie à des degrés divers selon les pays et les spéculations. Le prix du maïs est celui qui a le plus augmenté en raison de la forte demande cette année par rapport aux autres céréales.

Cette augmentation généralisée des prix est en grande partie due à l'inflation élevée dans les pays, aux effets néfastes de la fermeture des frontières terrestres dans plusieurs pays (en raison de la pandémie de COVID-19), à l'insécurité civile dans plusieurs endroits de la région et à l'interdiction des sorties de céréales adoptées par certains pays.

Les prochains mois (août et septembre) verront un maintien de la hausse des prix des céréales dans la région. Cependant, avec l'arrivée des premières récoltes dans les zones soudanaises (et plus au Sud) à partir de septembre, cela permettrait d'améliorer les disponibilités alimentaires sur les marchés.

Néanmoins, les réductions saisonnières des prix des céréales locales ne seront perceptibles qu'à partir d'octobre avec le début des récoltes.



Directeur de Publication :

- Dr Souleymane Ouédraogo, Directeur Général

Rédacteur en Chef :

- Dr Abdou Ali, Chef/Département Information et Recherche

Rédacteur en Chef Adjoint :

- Dr Issa Garba, Pastoraliste

Comité de rédaction :

- Dr Seydou Traoré, Agrométéorologue
- Dr Agali Alhassane, Agrométéorologue
- Dr Issaka LONA, Climatologue
- Sy Martial A. Traoré, Chef DSAM
- Dr Abdou Ali, Hydrologue
- Hamatan Mohamed, Hydrologue
- Dr Issoufou Maigary, Hydrologue
- Dr Idrissa H. Maiga, Entomologiste
- Seydou Tinni Halidou, Climatologue/Météorologue
- Lucie Namodji, Assistante en climatologie
- Papa Alassane MBAYE, Communicateur

Mise en page :

- Boubacar Mainassara Abdoul Aziz, Webmaster